



Mes collègues ont empocher de l'argent sur mon dos

Par Miinipuce

Il y a quelques mois, mes collègues et moi avons été arrêté et mis en garde à vue pour vol et escroquerie.

Effectivement, je travaillais dans un magasin de prêt à porter. La caisse n'était pas bloquée, il n'y avait ni code ni quoi que ce soit pour sécuriser la caisse. Mes collègues ont créé des tickets de caisses (donc acheter des habits) et fait des remboursements monétaires fictifs à MON NOM. Ce qui veut dire qu'ils ont empoché l'argent du remboursement en liquide tout en évitant "le trou dans la caisse" lors de la clôture le soir.

Lors de la garde à vue, j'ai avoué avoir volé certaines choses mais j'ai nié avoir fait ces fameux tickets et empoché de l'argent. Ils m'ont dit qu'ils allaient faire une enquête et vérifier si j'étais bien présente au travail (ou pas) lorsque c'est le remboursement qui était fait.

Lors de la garde à vue, l'un des collègues m'a avoué de vive voix avoir mis mon nom intentionnellement. Mais je ne sais pas si, devant le brigadier, il a dit la même chose !

Puis-je porter plainte contre lui ? Je n'ai pas encore de véritable preuve, l'enquête est encore en cours. Nous avons un nouveau rendez-vous en novembre pour la suite de l'enquête. Vers qui dois-je me tourner ? Je suis perdu ... Je veux bien payer et assumer MES bêtises, mais je ne veux pas payer une amende supplémentaire à cause de lui !

Pensez-vous que je risque la prison ?

-Merci d'avance pour vos réponses-